



Litige de bien apres separation

Par **dr800**, le **02/04/2009** à **18:27**

bonjour, voila je vivai avec une personne on as acheter un camion ,ca fait un an ,c elle qui a payer mais elle a voulu mettre tout les papiers a mon nom (carte grise) on c est separer et elle me demande l argent a t elle le droit? merci de votre reponse

Par **Solaris**, le **02/04/2009** à **21:50**

La carte grise n'est pas un titre de propriété. Le véhicule appartient à celui qui l'a payé. Donc si elle justifie du paiement ou de la facture à son nom, elle peut réclamer la restitution du camion.